

LES ECHOS DU "PUY"



Commune de Lepuix-Gy - n°4

Février 2009

LE MOT DU MAIRE

Depuis quelques années je souhaitais que Lepuix, à l'instar de nombreuses communes, dispose de son propre site internet. Ce projet, dont la concrétisation a trop longtemps été retardée, est devenu réalité depuis janvier 2009. Grand merci aux personnes du comité consultatif Information, passionnées des techniques de la communication électronique qui se sont investies dans ce grand chantier et qui l'ont porté à bout de bras.

La vocation première de notre site est d'abord de faire connaître la commune de Lepuix. Ainsi les internautes de France et de tout pays peuvent facilement découvrir les richesses de notre village, sa géographie, son histoire, son patrimoine, ses commerces, ses artisans, ses capacités d'accueil, ses associations... et cultiver l'envie de venir nous visiter.

Il constitue également une source extrêmement riche d'informations où les habitants pourront y trouver réponses à de nombreuses questions : formalités administratives, coordonnées des services et des établissements publics des administrations, des associations...

Mais c'est surtout un formidable moyen moderne de communication. Ainsi par exemple pourront être consultés en ligne les principales informations municipales et locales : délibérations du conseil municipal, calendrier des manifestations organisées par les associations, règlement et modalités de location de la salle communale, les Echos du Puy...

Ce site sera mis à jour régulièrement, il évoluera et s'enrichira de nouvelles informations et de liens utiles vers d'autres sites. J'invite donc ceux d'entre vous qui disposent d'une liaison internet à le consulter régulièrement en tapant :

www.lepuix-gy.fr

Daniel ROTH

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 19 décembre 2008 :

DEMANDE DE SUBVENTION au titre de la DGE et au titre de la réserve parlementaire pour 2009 pour l'aménagement d'un parc de stationnement, rue de la Charrière :

Monsieur le Maire propose un dossier relatif à l'aménagement d'un parc de stationnement, rue de la Charrière dont le Coût global de l'opération est de 56.000 € HT.

Après examen, discussion et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité confirme la réalisation en 2009 de l'aménagement d'un parc de stationnement rue de la Charrière et approuve le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

RECETTES ET FINANCEMENT CORRESPONDANT :

→ montant de la DGE sollicitée : 11.200 €

→ aide parlementaire sollicitée : 28.000 €

→ fonds propres et emprunts : 16.800 €

Une subvention est sollicitée au titre de la DGE au taux de 20% sur un montant prévisionnel de travaux de 56.000 €.

Une autre subvention est sollicitée au titre de la réserve parlementaire à Mr le Député Michel ZUMKELLER au taux de 50% sur un montant prévisionnel de travaux de 56.000 € HT.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL en vue de travaux à la scierie communale :

Les travaux à réaliser consistent en la remise à neuf d'une bobine du treuil et de douze bras en chêne de la grande roue. Ils peuvent être subventionnés par le Conseil Général. Coût global de l'opération : 1.280 € HT.

Après examen, discussion et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- confirme la réalisation de ces travaux,

- approuve le plan de financement prévisionnel ci-dessous présenté :

RECETTES ET FINANCEMENT CORRESPONDANT :

→ aide départementale sollicitée : 640 €

→ fonds propres et emprunts : 640 €

- sollicite une subvention à Monsieur le Président du Conseil Général pour aider à la réalisation de ces travaux au taux de 50% sur un montant prévisionnel de travaux de 1.280 € HT.

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 19 DECEMBRE 2008 (suite):**TARIFS DE LOCATIONS D'APPARTEMENTS de la cure.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer les loyers hors charges des logements comme suit :

logement de type T4 : 500 € mensuels,

logement de type T3 : 450 € mensuels,

et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour prospecter les candidatures et signer les pièces administratives concernant ces locations, conformément à la réglementation en vigueur.

Il est précisé que le contrat de location conclu avec chaque locataire aura une durée de trois ans et que le loyer fixé pour chacun sera révisé automatiquement chaque année à la date anniversaire du contrat en fonction de la valeur de l'indice de référence des loyers à cette même date.

ACQUISITION DE PARTS DANS LE GROUPEMENT FORESTIER DU MONT-JEAN

Le groupement forestier du MONT-JEAN a proposé à la Commune d'acquérir 136 parts ayant un montant unitaire de 20,99 € :

- 110 parts appartenant à Monsieur Christian DEMEUSY, (parts n° 2111 à n° 2020) ;

- 26 parts appartenant à Madame Mireille CHARD, (parts n° 3541 à n° 3566).

Monsieur le Maire rappelle que la Commune détient déjà des parts dans ce groupement pour un montant total de 1.472,35 € et qu'il serait intéressant d'augmenter la participation communale dans celui-ci d'autant plus qu'il présente des perspectives intéressantes pour les années à venir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

décide l'acquisition de ces parts telles que décrites ci-dessus pour un montant total de 2.854,64 € .

ACQUISITION DE 2 BANDES DE TERRAINS CHEMIN DE LA SCIERIE APPARTENANT A MME SAINT-HILLIER

Monsieur le Maire rappelle que l'aménagement du Chemin de la Scierie, notamment la création d'un fossé, nécessite l'acquisition de deux bandes de terrain : l'une issue de la parcelle AK n° 300 d'une superficie de 112 m², l'autre issue de la parcelle AL n° 46 ayant une surface de 320 m² appartenant à Madame Marie-Thérèse SAINT-HILLIER, domiciliée 22 Grands Champs à SERRE LES SAPINS (25770).

Mme Marie-Thérèse SAINT-HILLIER, avec laquelle la commune est déjà entrée en contact, est d'accord pour céder ces deux bandes de terrain.

Le service des domaines a procédé à l'estimation de ces deux bandes de terrain. La valeur vénale est de l'ordre de 1.500 € :

112 m² de AK n° 300 étant estimés à 1.400 €,

320 m² de AL n° 46 étant estimés à 100 €.

Par ailleurs, les frais de bornage demandés par Mme SAINT-HILLIER pour le bornage de ces deux bandes de terrain se chiffrent à 1.300 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide l'acquisition de ces deux bandes de terrain moyennant le prix de 1.500 € ; les frais de bornage et notariés relatifs à cette opération seront à la charge de la Commune et en sus du prix,

- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives se rapportant à cette acquisition.

CESSION D'UN TERRAIN CADASTRE AP N° 50

Le Maire informe le Conseil Municipal du souhait de M. et Mme BAZIN Jean ainsi que de M. STAINE Francis d'acquérir chacun pour moitié une parcelle de terrain appartenant à la Commune, voisine de leur propriété respective et qui est cadastrée AP n° 50.

Il est ainsi proposé de céder à M. et Mme BAZIN, domiciliés 60 rue de l'Eglise à LEPUIX-GY pour moitié ainsi qu'à M. STAINE Francis, domicilié 32 rue de la Charrière à LEPUIX-GY pour l'autre moitié la parcelle cadastrée AP n° 50, d'une superficie de 8 ares 39 ca, moyennant le prix total de 10.000 € selon l'estimation des Domaines ; les frais notariés en sus du prix seront à la charge des acquéreurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord pour la cession du terrain cadastré AP n° 50 à M. et Mme BAZIN Jean pour moitié ainsi qu'à M. STAINE Francis pour l'autre moitié en contrepartie d'un montant total de 10.000 €, frais notariés en sus et donne pouvoir au Maire pour signer les pièces relatives à cette acquisition.

CESSION D'UNE BANDE DE TERRAIN ISSUE DE LA PARCELLE CADASTREE AP N° 131

M. et Mme LANNEAU Jean-Marc souhaitent acquérir une partie de la parcelle de terrain cadastrée AP n°131, soit environ 46 m², appartenant à la commune, voisine de leur propriété située rue du Moulin.

Il est ainsi proposé de céder à M. et Mme LANNEAU, domiciliés 9 rue du Moulin à LEPUIX-GY, une partie de la parcelle AP n° 131, d'une superficie d'environ 46 m², moyennant le prix de 290 € (selon l'estimation des domaines). Les frais notariés en sus du prix seront à la charge de l'acquéreur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord pour la cession d'une partie du terrain (46 m²) cadastré AP n° 131 à M. et Mme LANNEAU, en contrepartie d'un montant de 290 €, frais notariés et de géomètre en sus, et donne pouvoir au Maire pour signer les pièces relatives à cette acquisition.

CESSION D'UN TERRAIN CADASTRE AT N° 171

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le souhait de M. et Mme COLIN Philippe d'acquérir une parcelle de terrain appartenant à la Commune, voisine de leur propriété et qui est cadastrée AT n° 171. Ce terrain enclavé ne présente aucune utilité pour la commune.

Il est ainsi proposé de céder à M. et Mme COLIN Philippe, domiciliés 19 rue de la Beucinière à LE-PUIX-GY, la parcelle cadastrée AT n° 171, d'une superficie de 13 ares 52 ca, moyennant le prix de 830 €, les frais notariés en sus du prix étant à la charge de l'acquéreur. Le prix proposé relève d'une estimation des domaines.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord pour la cession du terrain cadastré AT n° 171 à M. et Mme COLIN Philippe en contrepartie d'un montant de 830 €, les frais notariés en sus du prix étant à la charge de l'acquéreur et donne pouvoir au Maire pour signer les pièces relatives à cette acquisition.

COUPES DE BOIS POUR L'ANNEE 2009 PROPOSEES PAR L'ONF

Monsieur le Maire présente l'assiette et la destination des coupes pour l'exercice 2009 proposées par l'ONF.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve l'assiette des coupes de l'exercice 2009 dans les parcelles de la forêt communale n° 12, n° 13, n° 33 et n° 34
- décide de vendre sur pied, et par les soins de l'ONF en bloc les produits des parcelles n° 12, n° 13, n° 33, n° 34.

CREATION D'UN COMITE CONSULTATIF « DEVELOPPEMENT DURABLE ».

Ce comité travaillera aussi bien sur les grands projets d'investissement communaux que sur les problèmes de gestion quotidiens en terme de développement durable.

Il est rappelé que les Comités Consultatifs se composent à la fois d'élus et de représentants non élus des habitants de la Commune et aussi d'Associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de créer le Comité Consultatif Dévelop-

pement durable et propose la composition suivante pour ce Comité : Daniel ROTH, Gérard TRAVERS, Jean-Bernard MARSOT, Alain PERROT, Jean-Louis DEMEUSY, Joël DEMEUSY, Pierre WIMMER, Gérard GROUBATCH, Sylvain PETITJEAN, Luc ROUSSET, Anthony VIOT, Eric WIMMER.

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 30 janvier 2009 :

DISSOLUTION DU SYNDICAT DES 3 RIVIERES - TRANSFERT DE L'ACTIF ET DU PASSIF AU BUDGET COMMUNAL.

La dissolution du Syndicat des 3 Rivières est devenue effective suite à son constat par 2 arrêtés préfectoraux des 15 septembre et 23 décembre 2008. Ainsi le passif et l'actif du Syndicat ont été répartis entre toutes les communes membres. Le montant encaissé en trésorerie dans le cadre de cette opération s'élève à 466,19 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal CONSTATE et ACCEPTE les différentes opérations comptables et de trésorerie liées à la dissolution du Syndicat des 3 Rivières, à savoir :

l'encaissement de la somme de 466,19 € en trésorerie dans le cadre de cette opération .

COMPTES ADMINISTRATIFS 2008

Le Compte Administratif de la Commune fait apparaître un excédent de fonctionnement de 285 143,71 €.

Le Compte Administratif « Forêt » fait apparaître un excédent de fonctionnement de 25 512,43 €.

Le Compte Administratif « Eau » fait apparaître un excédent d'exploitation de 28 950,89 €.

BUDGETS PRIMITIFS 2009

* Le Budget Primitif 2009 de la Commune se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses et recettes équilibrées à 610.769,00 €

Section d'investissement :

Dépenses et recettes équilibrées à 495.260,00 €

* Le Budget Primitif 2009 du Service des Eaux.

Section de fonctionnement :

Dépenses et recettes équilibrées à 68 047,00 €

Section d'investissement :

Dépenses et recettes équilibrées à 40 968,00 €

* Le Budget Primitif 2009 de la Forêt.

Section de fonctionnement :

Dépenses et recettes équilibrées à 25 542,00 €

Section d'investissement :

Dépenses et recettes équilibrées à 16 500,00 €

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 30 janvier 2009 (suite):

TARIF DE L'EAU POUR L'ANNEE 2009

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de réviser le prix de l'eau pour l'année 2009 et d'appliquer les taxes et redevances s'y afférant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants pour l'année 2009 :

EAU prix hors taxe	0.660 €
REDEVANCE POUR POLLUTION	0.190 €
REDEVANCE POUR PRELEVEMENT EAU	0.109€
PRIX DE L'EAU TTC PAR M ³	0.959€

La taxe d'abonnement au compteur est de 15 €.

Première réunion du Comité consultatif "Développement durable" (3 février 2009) :

Les membres du comité (voir conseil municipal du 19/12/09) ont procédé à l'élection de leur président : Anthony Viot.

Les 1ers thèmes abordés étaient nombreux : le tri des déchets, l'éclairage public, le rôle du comité dans les investissements communaux, les déchets verts, etc...

Le comité et la commune remercie les habitants pour l'effort d'écocitoyenneté dans le domaine du tri sélectif et encourage à poursuivre l'effort.

LEPUIX sur la toile :

Comme promis et comme annoncé par le mot du maire, le site de la commune vient d'être mis en ligne sur internet. Allez le découvrir, en tapant www.lepuix-gy.fr.



L'objectif de ce portail est multiple :

Tout d'abord, informer les habitants et faire découvrir le village

La commune de Lepuix a mis en place ce site pour informer les habitants sur la vie locale (informations municipales, vie pratique, etc...) et pour faire connaître le village à l'extérieur, en mettant en valeur tous ceux qui le font vivre.

Il donne ainsi une tribune ouverte aux personnes qui font vivre le village.

On y trouvera notamment les associations, les écoles, mais également les entreprises du village (dont les commerces etc...).

A ce sujet, si la commission Information, chargée de cette mise en place vous a oublié (associations, commerces, gardes d'enfants agréées, etc...) , n'hésitez pas à nous le faire savoir.

SAINT NICOLAS : le 6 décembre 2008

La Saint Nicolas est une tradition ancestrale qui a toujours suscité beaucoup de mystères aux enfants. Auparavant, le "Saint Père" se déplaçait de maison en maison accompagné de son fidèle Père Fouettard et se devait de faire la morale aux enfants qui n'étaient pas sages. Aujourd'hui, les enfants perdurent cette tradition en allant le chercher à l'orée de la forêt, et en se retrouvant au centre du village afin de recevoir leur paquet de friandises, et de se réchauffer avec un chocolat chaud ! Le Groupe Saint Nicolas a maintenu cette année encore cette belle habitude.



Football Club Giro-Lepuix :

Rappel : Samedi 27 juin 2009 aura lieu la nuit de la saint Jean FC GIRO LEPUIX au stade des prés du feu.

Remise d'un nouvel équipement sponsorisé par Intermarché le samedi 3 janvier 2009 avec les élus du Canton, Mr et Mme FELIX et tous les adhérents du club. Cette remise officielle s'est achevée autour d'un pot de l'amitié et de galettes.



Repas des Anciens

Samedi 13 décembre 2008, les plus de 70 ans avaient l'occasion de passer un moment agréable organisé par la commune, à la salle communale.

Les tables joliment décorées par l'équipe paroissiale attendaient les convives afin de déguster un excellent repas concocté gracieusement par Mr et Mme Gérard Goepfert et leur fils.

Au menu cette année :

- *Apéritif et petits feuilletés*
- *Terrine du pêcheur sauce verte*
- *Coq au vin jaune et morilles avec sa garniture*
- *Assiette Franc-Comtoise*
- *Boule de neige du Ballon aux myrtilles*

Le tout arrosé de Pinot gris et Pinot noir de Bourgogne

- *Café - thé - tisane.*



93 personnes sur 159 ont répondu à l'invitation des organisateurs.

La doyenne du village, Madame Lehmann Lucienne née en 1911 était présente, accompagnée pour la première fois de sa fille, madame Clavey Colette qui faisait partie des « petits nouveaux ». Elle a retrouvé Madame Colin Georgette née en 1912 qui était présente aussi, et chez les messieurs, le doyen de la salle était Monsieur Singer Jean né en 1920.

Saluons les nouveaux venus : Mesdames Clavey Colette et Thomas Hélène et Messieurs Bazin Jean, Boeglin Alain et Tourtet Jacques.



Les amis de la Bibliothèque

Calendrier des animations du premier semestre 2009

Un comité de lecture se réunira une fois par trimestre.

Les personnes ,adhérentes ou non, qui veulent partager leurs coups de cœur se retrouveront à la bibliothèque les samedis 28 mars et 20 juin. Après 16h30. Ce sera aussi l'occasion de faire des suggestions d'achats ou de demandes à la Médiathèque départementale.

Nous envisageons une sortie à l'écomusée de Château Lambert le 21 mai, jeudi de l'Ascension. Se renseigner à la Bibliothèque.

Pendant l'été, nous ferons une petite exposition sur le thème des vaches, pour accompagner la montée des vaches, fin mai. Nous sommes à la recherche d'objets et de photos.

Pour information : les portes ouvertes de la Bibliothèque auront lieu le 17 octobre. A cette occasion, nous envisageons une exposition sur la nature dans les Vosges. Si vous avez des photos, des objets (herbiers, animaux naturalisés) à nous prêter, nous nous ferons un plaisir de les exposer.

Dernières informations de la bibliothèque municipale

Depuis septembre, la population de LEPUIX-GY dispose d'un espace multimédia à la bibliothèque municipale (57, rue de la Charrière). Deux postes informatiques sont à la disposition du public avec accès libre à Internet lors des ouvertures de la bibliothèque. Ce service est ouvert à tous, adhérent ou non à la bibliothèque.

L'accès et la consultation sur place des documents sont libres et gratuits. Toutefois, pour emprunter des documents, la cotisation annuelle par famille est de 6 € pour le prêt de livres ou de vidéos et de 10 € pour les deux supports.

Par ailleurs, un service de portage de livres à domicile s'adresse aux personnes ne pouvant se déplacer, que leur incapacité soit temporaire ou définitive. Prendre contact avec la bibliothèque pour plus de renseignements au 03 84 27 12 32.

Horaires d'ouverture : mercredi, samedi de 14 h 30 à 17 h 30 et mardi de 16 h à 18 h.

SKI-CLUB HAUTE SAVOUREUSE

Bientôt centenaire !

En effet, le 24 décembre 1908 le comité provisoire se réunissait à Giromagny afin de proposer la création d'une société de sports de montagne, un comité est élu ! **Le Ski-Club Giromagny est né** et le premier président monsieur Galmiche rappellera dans son discours "les bienfaits que procurent aux jeunes gens des distractions saines pour le plus grand bien de leur développement physique".

Les statuts ont été déposés en Préfecture le 6 janvier 1909 et publiés au Journal Officiel le 22 janvier 1909. La société a changé seulement deux fois de noms par extension au canton et à l'origine de sa cheville ouvrière.

Ce Centenaire que nous voulons festif vous sera proposé en deux temps :

samedi 18 avril 2009 : invitations, accueil, retrouvailles, exposition photos, documents et matériel, diaporama permanent, vin d'honneur et pot de l'amitié vous sera offert à la salle communale de Lepuix de 14 H à 20H.

L'exposition sera encore ouverte au public dimanche 19 avril 2009 de 10 H à 16 H.

samedi 25 avril 2009 : journée festive à la Hte Planche ou Planche des Belles Filles, jeux, déguisements, courses, promenades découverte, repas en soirée (menu et prix non encore déterminés).

Inscriptions pour le repas dès maintenant, contacter monsieur LEHMANN Hubert au : 03-84-29-52-66

Pour que cette fête soit une réussite, nous vous invitons à participer en nous prêtant tous documents ou matériel ancien relatif à notre activité.

Autour d'une équipe de passionnés, animés d'une volonté de faire découvrir, règne un esprit de partage et d'échange. L'évolution démographique et climatique nous portent constamment à nous adapter dans nos activités.

Aujourd'hui, le Ski-Club, c'est 80 adhérents et un comité de 14 membres élus qui composent la cheville ouvrière. 15 compétiteurs dont 10 jeunes encadrés participent aux courses en équipe alpine.

Le ski à roulettes, la randonnée pédestre et VTT, l'entretien et la gestion du refuge de la Hte Planche, l'aménagement du local complètent nos activités. C'est aussi et surtout 12 manifestations que nous organisons ou co-organisons avec d'autres associations dans une année sur le village et son périmètre.

A l'issue de l'assemblée générale du 6 décembre 2008, le comité suivant a été mis en place :

Président : Hubert LEHMANN

1^{er} vice-président : Claude CHASSIGNET

2^{ème} vice-président : Pierre MASNADA

Secrétaire : Benoît GREGET - Secrétaire adjointe : Marie-José CHASSIGNET

Trésorière : Floriane CHASSIGNET - Trésorier adjoint : Laurent COLIN



Nouveau Président
M. Hubert LEHMANN

Président sortant
M. Pierre MASNADA



Une partie du Comité

SPECTACLE DE L'ECOLE



Les enfants des écoles Primaire et Maternelle ont assisté le 19 janvier 2009 à un spectacle du chanteur Jacques Boilley « Pirates et Compagnie ».



Cette représentation, offerte comme cadeau de Noël par la municipalité, a été très appréciée par les enfants.

CALENDRIER DES ASSOCIATIONS :

RECTIFICATIF (voir aussi en page 12)

- ◆ Samedi 7 mars aura lieu la **bourse aux vélos** organisé par l'USG VTT (au lieu du 28 février annoncé) - Centre culturel de Giromagny
- ◆ Le samedi 18, dimanche 19 et samedi 25 avril, se déroulera le **centenaire du Ski-Club de la Haute Savoureuse**.
- ◆ Samedi 27 juin : **Nuit de la Saint Jean**, organisée par le FCGL
- ◆ Dimanche 5 juillet, la **kermesse** se tiendra sur la place de l'église comme à l'accoutumée (et non à la salle communale)

Halte aux crottes de chiens

Depuis plusieurs mois, certains propriétaires de chiens laissent malencontreusement déféquer leurs chiens le long des rues du village. Tous les jours, personnes âgées, parents et enfants doivent regarder constamment où ils mettent les pieds. C'est tellement plus facile de laisser son animal faire ses besoins ailleurs que devant chez soi ou chez les voisins.

Il y a une loi en vigueur qui interdit de laisser les crottes sur la voie publique, mais le seul moyen serait que les propriétaires de chiens fassent preuve de civisme.

SECURITE ROUTIERE

Une formation des correspondants Sécurité routière des communes a eu lieu en préfecture de Belfort le 15 octobre 2008 avec Mr le Directeur chef du cabinet projet sécurité routière.

Au programme

- Organisation de la politique nationale et locale de la Sécurité routière
- Elaboration d'un plan d'action
- Les compétences des élus

Au cours de cette formation de nombreux points sont évoqués et pris en compte :

- Vitesse excessive devant les écoles
- Vitesse aux entrées d'agglomérations
- Vitesse la nuit dans les villages
- Embouteillages aux entrées et sorties des écoles
- Stationnement anarchique aux heures d'entrée et sortie des écoles
- Encombrement des trottoirs par le stationnement
- Sécurité des arrêts de bus
- Nuisance et comportement dangereux des cyclomotoristes

Des actions seront mises en place pour remédier à tous ces points évoqués

Le correspondant pour la commune de LEPUIX GY est Mr DEMEUSY Jean Louis.

SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne

Articles pour les bulletins communaux et inter-communaux

Erratum : une erreur s'est glissée dans le calendrier de passage de la déchèterie mobile : l'adresse e-mail du SICTOM est la suivante : sictom.etueffont@wanadoo.fr

1-Tarifs 2009 des ordures ménagères

Depuis 2002, le coût de l'incinération a été maîtrisé : il est resté stable de 2002 à 2005, et de 2005 à 2008, l'augmentation n'a été que de 2,1 %.

Pour 2009, il n'en sera pas de même puisqu'un accroissement de 20 % est à envisager sur l'incinération et de 2 % sur les collectes. De plus, une nouvelle taxe a été mise en place au 1^{er} janvier 2009, la TGAP : la taxe sur les activités polluantes Ce qui se va se traduire pour l'habitant par une hausse de 14% sur le tarif des ordures ménagères.

Cette hausse des coûts s'explique par le fait que l'usine d'incinération ne tourne pas à plein régime : elle a été conçue pour recevoir 85 000 tonnes d'ordures ménagères à l'année, or actuellement, 75 000 tonnes sont incinérées par an. Depuis plusieurs années des promesses ont été faites par des départements voisins pour apporter ces 10 000 tonnes manquantes, promesses qui à ce jour n'ont pas été tenues. Mais le SERTRID va mettre tout en œuvre pour que l'usine puisse utiliser toutes ses capacités et ainsi stabiliser les coûts.



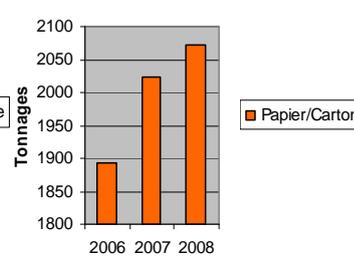
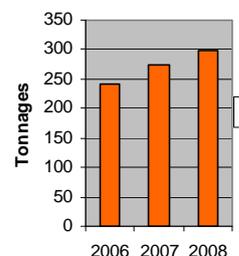
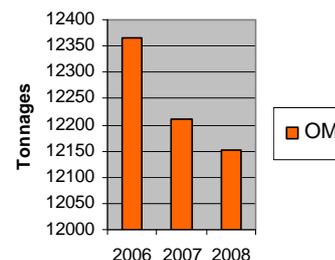
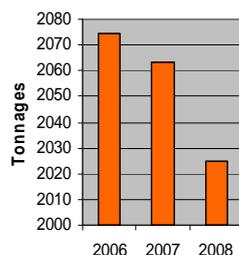
Malgré cette flambée des prix, continuez à trier vos déchets car si l'on ne triait pas, au lieu d'augmenter de 14 %, la facture augmenterait de 34%, notamment à cause de la TVA qui est à 5,5 % lorsque la collectivité pratique le tri des déchets et à 19,6% quand elle ne le pratique pas.

2- Bilan des tonnages 2008

	2006	2007	2008
OM	12 367	12 211	12 152,14
Verre	2 074,34	2 062,96	2 025,06
Plastique	241,52	273,49	298,86
Papier/ Carton	1 892,14	2 023,52	2 070,97

OM : ordures ménagères

Les chiffres pour 2006, 2007, 2008 sont donnés en tonnes



Le tonnage des ordures ménagères a diminué de 1.7% depuis 2006. Celui du papier/carton et du plastique augmente, respectivement de 19.1% et 8.6 % en 2 ans, les habitants trient donc de plus en plus leurs déchets d'emballages ménagers. Quant au verre, le tonnage a baissé de 2.4 % sur la même période, l'une des cause est sans doute l'allègement du poids de la bouteille de verre.

3- Synthèse de l'Etude d'Optimisation du Service Déchets, réalisée et présentée par PROJETEC aux Communautés de Communes

ORDURES MENAGERES

- Production d'ordures ménagères modérée, en légère diminution
- Bonnes performances techniques et économiques de collecte
- Traitement performant : usine récente et conforme aux normes de rejet

COLLECTES SELECTIVES (verre, plastique, papier, carton)

- Bon équipement (points apports volontaires)
- Bonnes performances de collecte :
 - supérieures de 30 % aux performances nationales de collecte par apport volontaire pour des milieux comparables
 - supérieures de 8% aux performances nationales moyennes de collecte en porte à porte pour des milieux comparables
- Coût compétitif
- Marge de progression encore disponible

SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne (suite)

DECHETERIES

- La déchèterie fixe est saturée.
- La déchèterie mobile se révèle utile mais enregistre une fréquentation modeste.
- Très bons tonnages des déchets apportés
- Coût maîtrisé

ENQUETE DE SATISFACTION

effectuée sur 1004 personnes

représentant les 66 communes adhérentes au SICTOM

♦ **Le tri est devenu un geste quotidien pour 8 personnes sur 10.**

♦ Les équipements sont satisfaisants et adaptés :

♦ 76,9 % des personnes interrogées sont satisfaites du nombre de conteneurs et de leur proximité dans leur commune

♦ 91,7 % de la population sont satisfaits du ramassage des déchets ménagers

♦ 45 % des personnes sondées vont à la déchèterie mobile 1 à 5 fois par an

♦ 3 personnes sur 4 se rendent à la déchèterie fixe en moyenne une fois par an

♦ 82 % des sondés apprécient les informations fournies au sujet du tri sélectif

♦ 3 personnes sur 4 se déclarent satisfaites, voire très satisfaites, de l'action du SICTOM en matière d'élimination des déchets

En conclusion, les personnes sondées attendent plus d'informations sur

➔ l'impact économique du tri

➔ les débouchés du tri

➔ les motivations du choix du dispositif de collecte par apport volontaire

LEVIERS D'OPTIMISATION OBJECTIFS

- Réduire le tonnage des ordures ménagères en développant le compostage individuel

- Consommer mieux pour produire moins de déchets

- Contrôle plus strict des collectes sélectives

- Développement des actions de communication

- Renforcement du réseau de déchèteries fixes (1 à ETUEFFONT, en remplacement de celle actuelle).

OPERATIONS DEJA MISES EN ŒUVRE PAR LE SICTOM

❶ **Embauche d'une ambassadrice de tri**

❷ **Edition du calendrier de la déchèterie mobile 2009 dans lequel sont détaillés les conseils pratiques de tri et le devenir des matériaux recyclés**

❸ **Etude en cours pour la construction de la nouvelle déchèterie fixe à ETUEFFONT**

4- Le recyclage des emballages métalliques

Qu'appelle t'on « emballages métalliques » ?



Où doit-on les déposer ? Videz-les de leur contenu et jetez-les dans votre poubelle habituelle, ils seront brûlés à l'usine d'incinération de Bourogne avec les ordures ménagères, puis récupérés à la sortie de l'usine pour être recyclés. Cette récupération s'effectue grâce à un aimant pour l'acier et grâce au courant de Foucault pour l'aluminium.

Que peut-on fabriquer avec ces emballages métalliques ?

Avec de l'acier, on peut fabriquer des trombones, des clés, un TGV....

Avec de l'aluminium, on peut fabriquer des trottinettes, des capots de voiture, des tables, des chaises....

5- Opération compostage individuel

(voir aussi page suivante)

Au printemps prochain, une opération de compostage individuel sera lancée par le SICTOM, en partenariat avec votre communauté de communes.

Cette opération vise à réduire la quantité d'ordures ménagères à la source.

N'hésitez pas à contacter votre communauté de communes si vous souhaitez faire l'acquisition d'un composteur ou pour tout autre renseignement concernant le compostage.

Rappel : Les déchets organiques que vous mettez dans votre composteur sont transformés en matière minérale grâce à des « décomposeurs » (bactéries, champignons, vers de terre). Le terreau obtenu peut alors être utilisé comme amendement.

Quels déchets mettre dans son composteur ?

Les déchets de cuisine : épluchures de fruits, de



légumes, restes de repas d'origine végétale, coquilles d'œuf, filtres et marcs de café, sachets de thé et d'infusion

Les déchets verts : déchets de tontes, feuilles mortes, fleurs fanées, tailles de haies réduites en morceaux.

SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne (suite)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE SAVOUREUSE

Bilan 2008

	HABI-TANTS	Kg O . M	Kg VERRE	Kg PLASTI- QUE	Kg PAPIER	DECHETERIES		
						Nbre d'apporteurs		Kg
						FIXE	MOBILE	MOBILE
AUXELLES BAS	478	124 040	19 700	2 460	19 490	213	190	12 720
AUXELLES HAUT	315	69 910	14 800	1 470	13 350	75	199	16 110
CHAUX I M P	1 080	261 690	37 390	4 270	40 770	597	281	36 850
LACHAPELLE sous CHAUX	694	156 900	27 610	3 120	30 530	281	226	10 875
LEPUIX GY ROUGE- GOUTTE	1 208	291 380	48 650	5 780	48 220	464	382	29 850
VECEMONT	991	241 480	25 040	2 510	22 000	956	135	9 160
GIROMAGNY	769	136 780	25 460	3 320	29 590	374	145	12 110
S T E P	3 364	1 080 520	154 000	19 980	163 750	2 145	957	87 370
TOTAL	8 899	2 431 410	352 650	42 910	367 700	5 105	2 515	215 045

Année 2008

2 431 410	352 650	42 910	367 700	5 105	2 515	215 045
------------------	----------------	---------------	----------------	--------------	--------------	----------------

Année 2007

2 463 960	361 840	38 710	340 440	7 766	2 473	230 960
-----------	---------	--------	---------	-------	-------	---------

Evolution
2008/2007

-1,32%	-2,54%	+10,85%	+8,01%	-34,26%	+1,70%	-6,89%
--------	--------	---------	--------	---------	--------	--------

CHAQUE GESTE COMPTE ... A COMMENCER PAR LE VOTRE

Mettez votre poubelle au régime –suite-

Réduire le volume et le poids des ordures ménagères et nourrir son jardin



Le COMPOST :

C'est une technique permettant, en présence d'humidité et d'oxygène, de transformer des matières fermentescibles en compost, c'est-à-dire en terreau fin. Ce processus a lieu grâce à l'action de micro-organismes, puis d'organismes de plus grande taille (lombrics, cloportes, etc.).

Le compost constitue un fertilisant naturel et économique pour la terre de votre potager, de votre jardin d'agrément ou de vos plantes en pot. Il peut être réalisé au fond de votre jardin, en tas ou dans un « composteur », voire sur votre balcon.

Que peut-on composter ?

Pratiquement tous les déchets organiques : déchets de jardin (gazon, taille de haies, feuilles mortes, fleurs fanées, etc.), déchets de cuisine (épluchures, restes de repas, marc de café, etc.), et d'autres déchets biodégradables (copeaux, cendres de bois, papiers, etc.).

SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne (suite)

COMPARATIF 2007/2008

	2007		2008		Evolution
	Poids en Kg	Kg/habitant	Poids en Kg	Kg/habitant	
COLLECTE					
ORDURES MENAGERES	12 210 860	256,83	12 152 140	255,60	0%
ECO - POINTS					
VERRE	2 062 960	43,39	2 025 060	42,59	-2%
PAPIER	2 023 520	42,56	2 070 970	43,56	2%
PLASTIQUE	273 490	5,75	298 860	6,29	9%
DECHETTERIES					
NBRE APPORTEURS DECHETTERIE MOBILE	14 393	personnes	15 220	personnes	6%
NBRE APPORTEURS DECHETTERIE FIXE	37 438	personnes	28 476	personnes	-24%
ARTISANS	264	personnes	178	personnes	-33%
DECHETS INCINERABLES	2 290 740	48,18	2 346 746	49,36	2%
GRAVATS	1 345 600	28,30	1 545 330	32,50	15%
VEGETAUX	3 977 400	83,66	4 074 750	85,70	2%
METAUX	766 915	16,13	636 860	13,40	-17%
CARTONS	121 500	2,56	109 980	2,31	-9%
PNEUS	25 800	0,54	20 717	0,44	-20%
PLACO	99 840	2,10	361 220	7,60	262%
BATTERIES	22 060	0,46	9 860	0,21	-55%
Déchets Toxiques en Quantité Dispersée	32 023	0,67	41 377	0,87	29%
HUILES MOTEURS (en Litres)	19 700	0,41	18 000	0,38	-9%
PILES	9 418	0,20	6 657	0,14	-29%
HUILES VEGETALES (en Litres)	3 400	0,07	3 700	0,08	9%
D E E E	236 997	4,98	336 305	7,07	42%
VETEMENTS	208 454	4,38	217 958	4,58	5%
Radiographies	0	0,00	25	0,00	
TOTAL GENERAL	25 730 677	541,20	26 276 515	552,68	2%

	COMMUNES	HABITANTS
LE SICTOM COMPREND :		
TERRITOIRE DE BELFORT	40	22 626
HAUT RHIN	15	12 539
HAUTE SAONE	11	12 379
TOTAL	66	47 544

Production d'électricité : usine d'incinération de Bourogne 2008

SERTRID	
Déchets incinérés	74757,26 tonnes
KWH produits	30071492 Kwh
KWH vendus	21426863 Kwh
Ferreux	2063,96 tonnes
Non ferreux	127,04 tonnes

SICTOM	
Déchets incinérés	14457,9 tonnes
KWH produits	5297305 Kwh
KWH vendus	4223297 Kwh
Ferreux	399,16 tonnes
Non ferreux	24,57 tonnes

CALENDRIER 2009 DES ASSOCIATIONS

<u>MARS</u>	SA	7	Bourse aux vélos	USG VTT
	SA	7	Braderie *	Secours Catholique
	JEU	12	Loto interne	Club de l'Amitié
	SA	14	Défilé de Carnaval	En route les petits Môtieux
	SA	14	Repas Familial *	USG Hand-ball
	JEU	26	Repas friture	Club de l'Amitié
	DI	29	Repas Familial *	Lepuix-Gym
<u>AVRIL</u>	SA	4	Repas Familial *	Raquette Môtieuse
	SA	4	1/2 Journée de pêche (Jeunes)	A. A. P. P. M. A.
	JEU	9	Dégustation d'œufs de Pâques	Club de l'Amitié
	SA	11	Vente de fromage	En route les petits Môtieux
	DI	12	CONSCRITS *	
	SA/DI	18/19	Centenaire du Ski-Club	SCHS
	SA	25	Centenaire du Ski-Club	SCHS
<u>MAI</u>	DI	3	Vide greniers (école primaire)	En route les petits Môtieux
	JE / VE	7 / 8	Retraite aux flambeaux-Cérémonie/Défilé	Cligue
	JE	14	Assemblée Générale	Club de l'Amitié
	SA	28	Sortie annuelle	Club de l'Amitié
<u>JUIN</u>	SA	6	Portes Ouvertes	Club de l'Amitié
	SA	6	Braderie *	Secours Catholique
	DI	14	Tournoi de Pétanque	Lepuix-Gym, SCHS, Tennis
	DI	14	Portes Ouvertes	Scierie communale
	JE	18	Tournoi de Pétanque	Club de l'Amitié
	DI	21	Fête de la musique *	Lepuix-Gym, SCHS, Tennis
	SA	27	Fête de l'école *	
	SA	27	Nuit de la Saint Jean	F. C. G. L.
DI	28	Journée truite - Etang des Belles Filles	A. A. P. P. M. A.	
<u>JUILLET</u>	SA	4	Kermesse du village : vente de gâteaux	Paroisse
	DI	5	Kermesse - Défilé de chars	Paroisse
	JE	16	Loto interne	Club de l'Amitié
	DI	19	Portes Ouvertes	Scierie communale
<u>AOÛT</u>	SA	22	Braderie *	Secours Catholique
	SA	29	Montée de la Haute Planche (VTT et à pied)	Ski Club Haute Savoureuse
	DI	30	Reprise du championnat	F. C. G. L.
<u>SEPTEMBRE</u>	SA	5	Montée du Ballon	S C H S et USG VTT
	SA	5	Fête du village (vente de gâteaux)	Cligue
	DI	6	Fête du village *	Cligue
	SA	12	Combiné des Hauts Prés	S C H S et USG VTT
	JE	17	Concours de Belote	Club de l'Amitié
	SA	19	Assemblée générale	F. C. G. L.
	SA	19	Journée du Patrimoine - Portes ouvertes (en nocturne)	Scierie communale
DI	20	Journée du Patrimoine - Portes ouvertes	Scierie communale	
<u>OCTOBRE</u>	SA	3	Loto du Foot *	F. C. G. L.
	SA	17	Lire en fête - Portes Ouvertes	Bibliothèque Municipale
	SA	17	Loto du VTT *	USG VTT
	JE	22	Repas cochonnailles *	Club de l'Amitié
<u>NOVEMBRE</u>	SA	7	Repas familial *	USG VTT
	ME	11	Cérémonie anniversaire de l'armistice de la guerre 1914 - 1918	
	ME	11	Assemblée Générale	Anciens combattants
	SA	21	Braderie *	Secours Catholique
	SA	28	Assemblée Générale du tennis	Raquette Môtieuse
	DI	29	Repas familial : choucroute *	Club de l'Amitié
		Participation au mois du film documentaire	Bibliothèque Municipale	
<u>DECEMBRE</u>	JE	3	Marché de Noël interne	Club de l'Amitié
	SA	5	Saint-Nicolas	Cligue
	SA	5	Assemblée Générale	Ski Club Haute Savoureuse
	SA	12	Repas des anciens *	Paroisse et municipalité
	JE	17	Repas de Noël *	Club de l'Amitié
	VE/SA/DI	18/19/20	Tournoi de foot en salle	F. C. G. L.
JE	31	Nouvel An *	Lepuix Gym	

* Salle communale